



Amis du Couvent des Cordeliers de La Chambre

Rapport d'activités 2024

1. Introduction

Après avoir réactivé l'association (AG reconstituante, élection d'un CA, révision des statuts et validation par une AG extraordinaire), l'objectif fut de lui redonner vie. Comme le site du couvent est inscrit au titre des monuments historiques, il ne peut plus donner lieu à des réparations par des bénévoles, comme cela fut le cas lors du démarrage de l'association dans les années 2009-2010.

En accord avec les statuts révisés, le nouveau Conseil d'Administration s'est fixé quelques objectifs pour 2024 pour, à terme, redonner vie au couvent :

- 1 Créer des occasions de rencontres et de lien social
- 2 Donner envie aux habitants de la commune et du canton, et de façon plus large à toute personne passant par la vallée de venir au couvent
- 3 Informer le public sur l'avancement du projet de réhabilitation du couvent et sur les actions de l'association
- 4 Impliquer les acteurs locaux (commerces, associations, mairies, écoles, etc...) pour qu'ils voient dans les activités, proposées par l'association et la commune à propos du couvent, non pas une concurrence mais une opportunité pour se faire connaître et atteindre leurs objectifs
- 5 Soutenir la commune pour la sauvegarde du couvent, dans le cadre des moyens de l'association

Comme indiqué dans la partie « Activités réalisées », des actions ont été mises en œuvre tout au long de l'année 2024 pour atteindre ces objectifs qui vont être poursuivis et complétés dans les années futures.

2. L'équipe

Le Conseil d'administration composé de 9 membres bénévoles a été élu en mai 2024 et a tenu 7 séances sur les 8 mois restant en 2024.

Des bénévoles ont rejoint le CA auquel ils assistent de façon régulière.

Si aucun administrateur n'est historien ou architecte de métier, l'équipe est déjà riche de compétences complémentaires. En effet, plusieurs administrateurs ont l'expérience de la vie associative, 2 administrateurs ont exercé dans la gestion de projets et du pilotage d'associations, 1 est Guide du patrimoine, 1 autre a contribué à la remise en état de sites

historiques par ses compétences en archéologie, 1 autre encore était journaliste, le trésorier enfin fut Trésorier d'une commune.

Lors des évènements réalisés, au moins 6 personnes se sont portées volontaires pour aider l'association, ce qui porte le nombre de bénévoles de l'association à 18 en fin d'année.

Un bénévole partage régulièrement ses connaissances du couvent et de ses pierres avec les administrateurs et visiteurs.

Un autre bénévole s'est chargé de lancer le projet de réalisation d'un site Internet pour l'association : www.couventdemaurienne.fr

Une bénévole, qui a rejoint l'association en fin d'année, propose d'améliorer la communication : révision du logo, création d'une affiche, etc.

C'est grâce à cette mutualisation de compétences et dans un esprit amical que l'association a pu réaliser toutes les actions 2024. L'équipe continuera d'accueillir de nouveaux membres qui apporteront leurs savoir et/ou savoir-faire bien appréciés. Un grand Merci à toutes et tous !

3. Activités réalisées en 2024

Évènements 2024 :

- > 24 mai : Assemblée Générale – 15 participants
- > 20 juin : Assemblée générale extraordinaire : révision des statuts -
- > 8 septembre : Forum des associations du canton – tenue d'un stand
- > 22 septembre : Journées Européennes du Patrimoine - Rencontre amicale devant le couvent avec questionnaire d'enquête et pot de l'amitié – plus de 50 participants
- > 13 décembre : Soirée-Débat avec exposition de photos et textes sur le couvent autour d'un buffet participatif – 15 à 20 participants

Contacts 2024 :

De nombreux contacts ont été pris en 2024 pour faire connaître le projet de sauvegarde du couvent et la relance de notre association d'une part, obtenir des informations et des recommandations d'autre part, dont :

- Mairie de La Chambre : Mathilde Sonzogni et des élus
- Fondation du patrimoine : Yves Mercier
- Députée : Emilie Bonnivard
- Conseillère départementale de Savoie : Sophie Verney
- Association des Forts de l'Esseillon (Aussois): Maurice Bocherer
- Mairie de Notre Dame du Cruet : Laure Pion
- Université de Grenoble : en cours de recherche du Mémoire de Laurence Dalmasso
- Sous-Préfète : Karima Hunault (RV fixé en février 2025)

- La population locale à travers les diverses activités, globalement très satisfaite de voir l'association renaître, et le projet de sauvegarde du couvent revivre.

Autres activités 2024 :

Des photos ont été réalisées à l'intérieur et à l'extérieur du couvent, (avec l'autorisation de la Mairie et en présence d'un élu), puis imprimées sur aluminium pour être exposées facilement par tous les temps. Ainsi, l'association peut désormais proposer des expositions itinérantes sur le couvent qui susciteront l'intérêt auprès des visiteurs.

Les textes restés dans le couvent depuis plus de quinze ans étant très abîmés, nous avons décidé de les scanner et de les réécrire, afin de les imprimer en grands formats pour les mettre à disposition du public lors des expositions. Pour beaucoup, ces textes retracent la vie des moines du couvent à travers les époques.

De façon plus matérielle, une demande de subvention Fonds de Développement de la Vie Locale a été établie et a donné lieu à une subvention de 500 € du Conseil départemental 73 que nous remercions vivement.

4. Perspectives 2025

1. Informer le public :

- Poursuivre la collecte d'informations sur le couvent, son histoire, son architecture.
- Organiser des rencontres Musique/Théâtre + Expos + Convivialité dans des églises de Maurienne, en attendant la possibilité d'organiser des événements dans le couvent
- Tenir des stands lors d'évènements en Maurienne (Forum des assos, JEP, etc.)

2. Impliquer les acteurs locaux (commerces, associations, mairies, écoles, etc...) pour qu'ils voient dans les activités proposées par l'association non une concurrence mais une opportunité pour se faire connaître et atteindre leurs propres objectifs :

- Contacter les responsables des structures
- Solliciter les acteurs locaux dans nos évènements

3. Impliquer les adhérents dans la vie de l'association

- Solliciter les adhérents dans la vie de l'association
- Améliorer la communication , par exemple par une Newsletter
- Organiser des moments de convivialité entre adhérent.e.s

4. Rechercher des financements pour les projets 2025 et la poursuite de l'association

- Collecte de dons
- Réponse à des appels à projets
- Demandes de subventions : Banques, autres structures
- Ventes au profit de l'association

Merci à toutes et tous pour votre participation à la vie de l'association, et pour votre soutien.

A très bientôt !